

<https://sntrscgt.vjf.cnrs.fr/spip.php?article504>

Inserm : le conseil scientifique « rejette » le projet de contrat d'objectifs avec l'État pour 2011-2015



- ACTIVITE A L'INSERM -
Date de mise en ligne :

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

CONSEIL SCIENTIFIQUE
25 janvier 2011



AVIS

Le Conseil Scientifique INSERM rejette le projet de Contrat d'Objectifs qui lui a été soumis pour avis lors de sa réunion du 25/01/2011 pour les raisons principales suivantes :

- ce contrat n'est pas assorti d'engagements de l'Etat en matière de moyens, notamment en matière d'emploi scientifique, ce qui ne permet pas d'apprécier la faisabilité des objectifs proposés ;
- plusieurs des indicateurs de performance proposés (par ex en matière bibliométrique ou de personnel) ne sont pas appropriés à un organisme de recherche.

Vote des membres présents : **Oui : 22**
 Non : 1
 Abstentions : 2